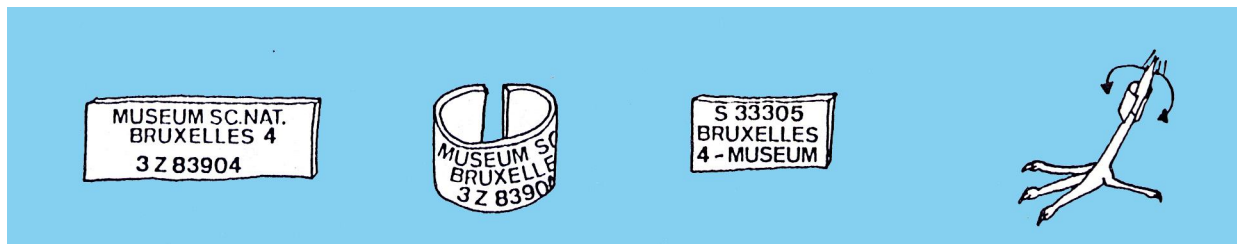


Baguage scientifique

Son but est l'étude de l'oiseau vivant dans des conditions normales. Il doit être effectué avec un maximum d'exactitude. Il faut accorder la priorité absolue à la sauvegarde de l'intégrité de l'oiseau, jeune ou adulte, afin que le baguage ne risque pas de mettre sa vie en danger ou de perturber son comportement.

Les données de l'oiseau : poids, longueur alaire et autres mesures sont enregistrées en un minimum de temps et une bague, en aluminium sur laquelle est inscrit un numéro unique, est placée à la patte de l'oiseau. Ce numéro correspond à une fiche sur laquelle sont mentionnés également l'espèce, l'âge, le sexe de l'oiseau, ainsi que le lieu et la date de baguage.



Le baguage est la première étape de l'étude de certains problèmes d'ornithologie, que ce soit les migrations ou les mœurs. Ainsi, chaque reprise d'oiseau permet de connaître le déplacement de l'individu (lieu de baguage – lieu de reprise) et son âge (date de baguage- date de reprise). C'est la seule manière de calculer la longévité des oiseaux ; ainsi, la plus vieille mouette rieuse connue à ce jour a atteint 30 ans....

Donc, pour avoir des données scientifiques, il ne suffit pas que l'oiseau soit bagué, il faut qu'il soit repris.

Malheureusement, proportionnellement au grand nombre d'oiseaux bagués, le nombre de reprises est faible. De ce fait, chaque reprise d'oiseaux bagués à d'autant plus d'intérêt.

Que faire si vous trouvez un oiseau bagué ?

- S'il est mort, prélevez la bague, aplatissez-la et collez-la sur une feuille avec de l'adhésif transparent (recopiez le numéro sur la feuille).
- S'il est vivant, et apte à repartir directement, recopiez les données de la bague, ainsi qu'un maximum de renseignements à son sujet.

Complétez les points suivants de façon très précise :

- le LIEU et la DATE où l'oiseau a été trouvé,
- l'ÉTAT dans lequel il se trouvait (mort, blessé, malade, squelette...)
- si possible L'ESPECE.

- Envoyez le tout à l'**Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique**, Service baguage, rue Vautier 29 à 1040 Bruxelles, et mentionnez également vos coordonnées.

Après quelques semaines d'attente, vous recevrez une fiche avec toutes les données concernant « votre oiseau ».

Les bagues étrangères sont également traitées par l'IRScNB.

Bien sûr, si l'oiseau est blessé ou malade, confiez-le, le plus rapidement possible, à un centre de revalidation qui en prendra soin.

Voir la liste des centres de revalidation sur

<http://www.protectiondesoiseaux.be/index.php/centre-revalidation/56-listecroh>.